



## QUELLE EST LA PLACE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION DANS L'EMPLOI DES JEUNES AU SÉNÉGAL ?

Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)  
TECHNOPOLICY BRIEF N° 71

Nicholas Ozor  
Alfred Nyambane



# QUELLE EST LA PLACE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION DANS L'EMPLOI DES JEUNES AU SÉNÉGAL?

Nicholas Ozor  
Alfred Nyambane

Réseau africain d'études sur les politiques technologiques  
(ATPS)



Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la production, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise de la science, de la technologie et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité environnementale et l'inclusion mondiale. En collaboration avec des institutions partageant les mêmes idées, l'ATPS fournit des plates-formes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de STI pour le développement durable.



Publié par le Réseau africain d'études  
sur les politiques technologiques (ATPS)

P. O. Box 10081, 00100- GPO, Nairobi,  
Kenya

©Année 2024

Numéro ISBN : 978-9966-124-64-7



## Table des matières

À propos du projet.....	ii
À propos du Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS).....	iii
Reconnaissance .....	iv
Messages clés .....	v
<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Pourquoi la STI est un important catalyseur de l'emploi des jeunes au Sénégal</b> .....	<b>1</b>
<b>3. Méthodologie.....</b>	<b>2</b>
<b>4. Principales constatations .....</b>	<b>3</b>
4.1 Politiques et programmes en matière de STI pour l'emploi des jeunes au Sénégal.....	3
4.2 Cadre institutionnel de la STI pour l'emploi des jeunes au Sénégal .....	6
4.3 Défis et opportunités pour l'emploi des jeunes au Sénégal .....	7
4.4 Meilleures pratiques et impact sur l'emploi des jeunes au Sénégal.....	9
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>16</b>
<b>6. Recommandations en matière de politiques .....</b>	<b>16</b>
Références .....	18
Série de notes d'information sur la technopolitique de l'ATPS.....	19

## À propos du projet

Ce projet a été lancé au milieu d'une population de jeunes en plein essor en Afrique, offrant un immense potentiel de productivité et de croissance économique inclusive. Cependant, une partie importante de ce groupe démographique est confrontée à des problèmes de chômage exacerbés par la pandémie de COVID-19, ce qui nécessite des solutions durables par le biais d'interventions politiques efficaces et d'un renforcement institutionnel. En se concentrant sur l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, l'Ouganda et le Zimbabwe, l'initiative examine les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) afin de comprendre le paysage actuel, d'identifier les réussites et les échecs et de fournir des informations fondées sur des données probantes pour la prise de décisions dans des secteurs critiques pour l'emploi des jeunes et la création de richesse. S'alignant sur les stratégies continentales telles que l'Agenda 2063 et des initiatives telles que la stratégie Young Africa Works de la Fondation Mastercard et la campagne d'Afreximbank pour la participation des jeunes à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et l'intégration des jeunes dans les engagements politiques et les dialogues interrégionaux, entre autres, le projet vise à éclairer l'élaboration des politiques et à favoriser des liens plus étroits entre les parties prenantes pour lutter contre le chômage des jeunes. Le développement des compétences et l'esprit d'entreprise. Grâce à des recherches rigoureuses et à l'engagement des parties prenantes, le projet catalyse des discussions politiques fondées sur des données probantes et contribue à la formulation de stratégies efficaces pour la création d'emplois et l'autonomisation des jeunes à travers l'Afrique.

## **À propos du Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)**

Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la production, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise de la science, de la technologie et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité environnementale et l'inclusion mondiale. L'ATPS compte plus de 1 300 membres et 3 000 parties prenantes dans plus de 51 pays sur 5 continents avec des partenariats institutionnels dans le monde entier. Nous mettons en œuvre nos programmes par l'intermédiaire de membres de sections nationales établies dans 30 pays (27 en Afrique et 3 sections de la diaspora en Australie, aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni). En collaboration avec des institutions partageant les mêmes idées, l'ATPS fournit des plates-formes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de STI pour le développement durable.

## **Reconnaissance**

Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) saisit cette occasion spéciale pour remercier la Fondation Mastercard, Afreximbank et d'autres partenaires nationaux pour leur partenariat et leur soutien à cette étude. L'ATPS et ses partenaires tiennent également à remercier tous les répondants, conduits par le coordonnateur de la section nationale de l'ATPS pour le Sénégal, pour leurs contributions à cette étude.

## Messages clés

- Le pays n'a pas promulgué de politique globale en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) ou ACT, bien qu'il dispose d'un projet et d'autres textes qui démontrent clairement son engagement à intégrer la STI en tant que catalyseur clé du développement économique au Sénégal. L'absence de cet outil exécutif et législatif clé constitue un défi pour la mise en œuvre de la STI dans le pays et affecte donc sa contribution à l'emploi des jeunes.
- Le marché du travail sénégalais est principalement informel (84 %), ce qui se traduit par de faibles salaires, le sous-emploi et des garanties sociales minimales. Cela a aggravé le fossé de l'inclusion, car la création d'emplois actuelle n'a pas été suffisante pour absorber les flux migratoires internes ni l'augmentation de la population en âge de travailler, qui est principalement composée de jeunes diplômés. Cela signifie que toutes les politiques, en particulier celles qui guident la mise en œuvre de la STI, doivent être réalignées sur les revendications des travailleurs du secteur informel. Il s'agit de leur donner accès à des opportunités de renforcement des capacités telles que la formation ainsi que des services financiers pour leur permettre de s'intégrer sur les marchés du travail actuels.
- Il y a eu des évolutions positives dans le domaine de l'éducation et de la formation. L'expansion des universités publiques, la création de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), la mise en place en cours de la cité du savoir, avec de nouvelles universités et l'expansion ambitieuse de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans le pays devraient tous avoir des impacts positifs sur l'emploi des jeunes et le développement des compétences.
- Il y a peu d'investissements du secteur privé au Sénégal. Et ce, malgré les efforts considérables déployés pour créer un environnement propice. Par exemple, le temps nécessaire à la création d'une entreprise au Sénégal est relativement long et fastidieux par rapport à des pays ayant des niveaux de développement économique similaires. En effet, le processus sert de barrière et est extrêmement difficile pour les investisseurs qui ne connaissent pas le système administratif sénégalais.



- Le Sénégal s'efforce toujours de mettre en place les infrastructures indispensables au développement. Par exemple, les services d'infrastructure sont souvent de mauvaise qualité tout en étant beaucoup plus chers. Le Sénégal, par exemple, a un taux d'électrification de 45 % à l'échelle de l'État. Cela a eu un impact significatif sur le secteur de l'éducation, en plus d'entraver la recherche et le développement, limitant les possibilités d'emploi des jeunes et d'industrialisation.

# 1. Introduction

Le défi de la création d'emplois au Sénégal est à bien des égards typique de la région de l'Afrique subsaharienne (ASS). Le pays a une population très jeune, avec plus de 80% de ses habitants âgés de moins de 35 ans<sup>1</sup>. De 1994 à 2021, le taux de chômage du Sénégal s'est établi en moyenne à 15,98 %, avec un pic à 26,1 % au deuxième trimestre de 2020. La question de l'inclusion reste cruciale, car la création d'emplois actuelle n'a pas suffi à absorber les flux migratoires internes ou l'augmentation de la population en âge de travailler, d'autant plus que l'emploi est principalement informel, ce qui se traduit par de faibles salaires, un sous-emploi et des protections sociales limitées. Cependant, le Sénégal a réussi à combler l'écart entre les sexes en matière d'emploi. Le gouvernement a déclaré son objectif de favoriser la recherche scientifique et technologique et de l'utiliser comme outil de développement économique et social. Des journées nationales de réflexion et de nombreux conseils interministériels ont été consacrés spécifiquement aux discussions sur le rôle de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (STI) dans la création d'opportunités pour les jeunes au Sénégal. Malgré ces ambitions, le gouvernement sénégalais n'a pas encore publié de politique en matière de STI conforme aux normes et pratiques internationales (Kahn, 2022). La politique du pays en matière de STI est en voie d'achèvement et, dans l'idéal, elle résoudra la nature fragmentée des parties prenantes sous la direction de nombreux ministères. L'Institut de technologie alimentaire (ITA), par exemple, est affilié au ministère de l'Industrie, tandis que l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) et l'Institut national de pédologie (INP) sont affiliés au ministère de l'Agriculture. Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) chapeaute les centres de recherche universitaires. D'autres acteurs non gouvernementaux participent activement à la mise en œuvre de la STI dans le cadre de l'actuel Système national d'innovation (SNI), en dispensant une formation et un développement des compétences aux jeunes et en les aidant à créer des entreprises.

---

<sup>1</sup> <https://fundforyouthemployment.nl/call-for-solutions-senegal/#:~:text=In%20Senegal%2C%20the%20high%20unemployment,is%20estimated%20at%20only%2030%2C000>

## 2. Pourquoi la STI est un important catalyseur de l'emploi des jeunes au Sénégal

Le Sénégal participe activement à l'élaboration et à l'adoption de la politique STI de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOPOST) et de la Politique de Recherche de la CEDEAO (ECORP). Le pays participe également activement au niveau continental, à l'Initiative africaine pour les indicateurs de STI (ASTII). L'économie du pays est dominée par le secteur informel, qui représente environ 84 % de l'emploi total. On estime que plus de 60 % des jeunes et 45 % des femmes sont employés dans le secteur informel (Institut national de la statistique et de la démographie [INSD] 2020). Le secteur informel est composé d'un large éventail d'activités, notamment le petit commerce, la vente ambulante, le transport informel, le travail domestique et la production à domicile. Les travailleurs du secteur informel sont souvent des travailleurs indépendants ou travaillent pour de petites entreprises.

Ils ont généralement un faible niveau d'éducation et de compétences, et sont souvent confrontés à des défis tels que les bas salaires, les mauvaises conditions de travail et le manque d'accès à la protection sociale. Pire encore, les emplois informels sont souvent précaires et n'offrent pas les mêmes possibilités de développement des compétences que les emplois formels. La question de l'inclusion reste cruciale, car la création d'emplois actuelle n'a pas suffi à absorber les flux migratoires internes ou la croissance de la population en âge de travailler, d'autant plus que l'emploi est principalement informel, ce qui entraîne de faibles salaires, un sous-emploi et des protections sociales limitées. Le système éducatif sénégalais peine à répondre aux besoins de ses jeunes.

De nombreuses écoles sont surpeuplées et mal équipées. Les enseignant·e·s sont souvent sous-payé·e·s et sous-formé·e·s. Par conséquent, de nombreux jeunes n'acquièrent pas les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail. C'est à ce stade que le développement de la STI a été présenté comme le chemin le plus court pour créer des opportunités pour les jeunes et ouvrir d'autres secteurs plus productifs. Par exemple, les possibilités de développement de la STI peuvent ouvrir l'économie numérique et améliorer l'écosystème de l'innovation et l'entrepreneuriat où les jeunes peuvent acquérir des compétences et innover des produits et des services qui mèneraient à des emplois et à des entreprises. Le commerce électronique et les services bancaires d'argent mobile peuvent également prospérer en adoptant la STI. Le gouvernement du Sénégal est un contributeur majeur à la dynamique politique régionale et est considéré comme un chef de file en matière de développement économique, il doit donc prendre les devants, en particulier en assurant un soutien régional au développement de la STI pour l'emploi des jeunes.

### 3. Méthodologie

Cette note d'orientation a été élaborée à partir d'une étude approfondie qui s'est penchée sur les politiques en matière de STI, les institutions, la cartographie des parties prenantes et une analyse de l'emploi des jeunes dans le domaine de l'innovation technologique, de l'amélioration des compétences et du développement de l'entrepreneuriat. L'étude a été menée dans sept pays d'Afrique subsaharienne, à savoir l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, le Rwanda, **le Sénégal** et l'Ouganda. L'étude a adopté une approche à méthodes mixtes, ce qui a permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives. Le processus de collecte de données a commencé par des études documentaires approfondies de la littérature existante et des données secondaires. Par la suite, des entrevues avec des informateurs clés ont été menées, auprès de 20 répondants soigneusement sélectionnés, afin d'obtenir des données primaires englobant à la fois des aspects qualitatifs et quantitatifs. Afin d'enrichir davantage l'ensemble de données et de recouper les informations obtenues par d'autres méthodes, des groupes de discussion (FGD) ont été organisés. L'étude a mobilisé des participants issus d'un large éventail de catégories de parties prenantes, notamment des responsables gouvernementaux et des décideurs, des représentants du secteur privé et de l'industrie, des membres de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG), des chercheurs, des partenaires au développement et des représentants des médias. Une attention particulière a été accordée à l'inclusion et à l'équilibre entre les sexes dans la sélection des répondants, en mettant l'accent sur la représentation des voix des jeunes et d'autres groupes marginalisés.

## 4. Découvertes majeures

Les principales conclusions de l'étude au Sénégal sont présentées dans les sections suivantes, mettant en lumière la place des IST dans l'emploi des jeunes au Sénégal. Les résultats présentés portent sur les pratiques exemplaires, les défis et les possibilités de mise en œuvre de la STI pour améliorer l'emploi des jeunes.

### 4.1 Politiques et programmes en matière de STI pour l'emploi des jeunes au Sénégal

Des politiques, des stratégies et des plans en matière de STI ont été mis en œuvre dans les secteurs prioritaires (agriculture, santé, éducation, industrie, énergie, etc.) visant à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes au Sénégal. Le Plan pour un Sénégal émergent (PSE) (2015-2035) par exemple a été lancé en 2014 pour guider la mise en œuvre de politiques de développement économique et social cohérentes. L'EPS vise à promouvoir le développement du capital humain afin d'améliorer les conditions de vie des populations et de réduire les inégalités sociales. PSE met également l'accent sur la protection sociale et la résilience des plus vulnérables, l'égalité des sexes, l'amélioration de la prévention des catastrophes et des risques, l'utilisation optimale des ressources naturelles et le développement durable. Ce plan est clair dans son engagement en faveur d'une approche inclusive et holistique du développement durable, et identifie la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux comme un facteur clé de la promotion du développement humain durable. Le Programme Sénégalais pour l'Entreprenariat des Jeunes (PSEJ) s'inscrit dans le cadre de la réforme, il aligne le système d'enseignement supérieur sur les besoins économiques du PSE. L'EPS a eu un impact positif sur l'emploi des jeunes, le taux de chômage étant passé de 15,7 % en 2014 à 10,8 % en 2019 (Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2019). Cela pourrait être le résultat d'un plan solide qui met l'accent sur le développement de la STI en tant que moteur clé du développement économique.

Divers programmes ont été mis en œuvre par le gouvernement sénégalais pour renforcer l'emploi des jeunes à travers l'amélioration de l'éducation et du développement des compétences. Le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence de l'éducation et de la formation (PAQUET) a été lancé en 2013 pour améliorer la qualité de l'éducation et de la formation en renforçant les capacités des enseignants, en améliorant les programmes d'études et en introduisant des méthodes d'enseignement innovantes. Le programme visait à promouvoir l'équité en élargissant l'accès à une éducation de qualité pour tous les élèves, y compris les filles, les populations rurales et les étudiants handicapés. La STI a amélioré la formation et les compétences des jeunes en améliorant l'accès au matériel éducatif et en introduisant des cours en ligne/virtuels, ainsi que d'autres méthodologies de formation efficaces pour les jeunes qui sont inaccessibles en utilisant les méthodes d'enseignement traditionnelles en raison du manque ou de l'insuffisance des infrastructures, en particulier dans les zones rurales. Bien que le programme nécessite

un engagement, un financement et une mise en œuvre soutenus, il a le potentiel de transformer les secteurs de l'éducation et de la formation, en libérant le potentiel des jeunes du pays et en contribuant à ses objectifs de développement à long terme.

La Stratégie de croissance accélérée (SCA) est une initiative importante qui vise à atteindre des taux de croissance économique élevés et durables. La stratégie vise à créer des opportunités de croissance économique et d'emploi pour les jeunes du pays. Le SCA cherche à relever les défis du chômage des jeunes en promouvant l'esprit d'entreprise, en soutenant le développement des PME et en créant un environnement propice à la croissance des entreprises. Le CSA a mis en œuvre plusieurs initiatives, dont la création de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ), qui promeut l'emploi des jeunes à travers l'appui financier et technique aux jeunes entrepreneurs. En outre, la SCA a introduit plusieurs réformes visant à simplifier les procédures administratives, à réduire les formalités administratives et à améliorer l'environnement des affaires.

Le Programme national pour l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes (PNEEJ) a été lancé en 2014, pour créer annuellement 100 000 emplois d'ici 2023, en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes. Le programme comporte plusieurs volets, notamment la formation professionnelle, le soutien à l'entrepreneuriat, l'accès au financement et le soutien aux micro et petites entreprises. Selon le ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion de la vertu civique, le programme a permis de créer plus de 70 000 emplois en 2021<sup>2</sup>.

Le Programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en STI (WESSIP), géré par le ministère sénégalais de l'Emploi et de la Formation professionnelle, offre des possibilités de formation et de développement des compétences aux jeunes qui souhaitent créer ou développer des entreprises de STI. Le WESSIP a déjà soutenu plus de 1 000 jeunes et on estime qu'il a créé plus de 500 emplois (Banque mondiale, 2019 ; 2020). Les jeunes ont salué l'impact de WESSIP, par exemple :

- *Une jeune femme nommée Aminata a démarré une entreprise en utilisant des matériaux recyclés pour fabriquer des bijoux et d'autres objets d'artisanat. Après avoir participé à WESSIP, elle a pu développer son entreprise et embaucher deux employés.*
- *Un jeune homme, Amadou, a créé une entreprise fournissant des services TIC aux entreprises et aux particuliers. Après avoir participé à WESSIP, il a pu obtenir un contrat avec une agence gouvernementale locale pour fournir un support informatique. Une jeune femme, Fatoumata, a démarré une entreprise de culture et de vente de légumes biologiques. Après avoir participé au WESSIP, elle a pu faire certifier ses produits comme étant biologiques et les vendre à un supermarché local (Banque mondiale 2019 ; 2020).*

---

<sup>2</sup> Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion de la Vertu Civique. (2021). PNEEJ : 70 000 emplois créés en 7 ans.

Le gouvernement du Sénégal a également lancé un programme appelé « Fonds d'innovation pour le secteur informel<sup>3</sup> » afin d'apporter un soutien financier aux entreprises informelles qui utilisent les STI pour améliorer leurs opérations. Le programme a déjà soutenu plus de 100 entreprises et on estime qu'il a créé plus de 1 000 emplois.

La Stratégie numérique du Sénégal (SDD) de 2013 visait à transformer le pays en un hub numérique en Afrique de l'Ouest en développant l'économie numérique et en promouvant l'innovation et l'entrepreneuriat. La stratégie comporte plusieurs volets, dont le développement de l'infrastructure numérique, le soutien au développement des compétences numériques et la promotion de l'entrepreneuriat numérique. Le SDS a eu un impact positif sur l'emploi des jeunes, l'économie numérique ayant connu une croissance annuelle de 12,5 % et créant de nouvelles opportunités d'emploi dans des secteurs tels que le commerce électronique, la fintech et le marketing numérique. L'économie numérique a également créé de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes au Sénégal, le nombre de startups technologiques passant de 70 en 2016 à plus de 200 en 2020, selon le Forum numérique du Sénégal<sup>4</sup>. En outre, le Sénégal Startup Act de 2019 crée un environnement favorable aux startups en offrant des incitations fiscales, un accès au financement et un soutien à la recherche et au développement. La loi a créé un cadre pour le développement d'un écosystème de startups dynamique et a attiré des investissements étrangers dans le secteur technologique du pays. Le tableau 1 résume quelques-unes des principales politiques, programmes et stratégies, ainsi que leurs rôles et leurs impacts sur le développement des compétences, l'emploi des jeunes et l'esprit d'entreprise.

#### **4.2 Cadre institutionnel de la STI pour l'emploi des jeunes au Sénégal**

Le MESRI a créé une direction spécifique pour diriger les efforts en matière de STI à la suite des réformes organisationnelles et institutionnelles. En l'absence d'une stratégie définie en matière de STI, les changements dans l'enseignement supérieur sont pilotés par le PSE, et les activités de STI sont exécutées par le biais de la R&D avec le MESRI en tant qu'organisme d'exécution. La mise en place d'une nouvelle loi-cadre dans le cadre des 11 décisions présidentielles a élargi le champ d'action du ministère de l'Enseignement supérieur à l'innovation et aux responsabilités de deux nouvelles missions : la contribution des universités aux services de proximité et l'accès des diplômés à l'emploi (MESRI, 2019). Le ministère, aujourd'hui connu sous le nom de ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), est chargé de mettre en œuvre les réformes et de superviser les activités de STI au Sénégal.

---

<sup>3</sup> [https://www.ilo.org/empent/areas/ef/WCMS\\_849817/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/empent/areas/ef/WCMS_849817/lang--en/index.htm)

<sup>4</sup> <https://talent2africa.com/senegal-innovative-tech-projects/>

Ses responsabilités comprennent notamment l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, ainsi que les questions sociales et de bien-être des étudiants. Le MESRI a également approuvé de nombreux textes pour la mise en œuvre des réformes. Des modifications internes au MESRI ont abouti à la création de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) chargée de mettre en œuvre les politiques de recherche et d'innovation. Son rôle consiste également à assurer la coordination et l'harmonisation des activités connexes et la mise en commun des ressources. Il est également chargé de renforcer les différentes composantes du système national de recherche pour permettre les synergies, de favoriser la diffusion des résultats de la recherche et leur valorisation, de mettre en place un système de financement des activités de recherche et de diversification des sources de financement, et de développer une culture scientifique et technique (Pointel et al, 2020). Bien que le MESRI ait la responsabilité globale de diriger les développements en matière de STI, les activités de recherche sont fragmentées entre les institutions sous la supervision de différents ministères. Par exemple, l'ITA relève du ministère de l'Industrie, tandis que l'ISRA est rattachée au ministère de l'Agriculture. D'autres institutions extérieures au gouvernement jouent également un rôle important dans la mise en œuvre de la STI au sein des NEI sénégalais, tels que la fourniture d'infrastructures de recherche, d'équipements, de fonds et de mentorat, entre autres, contribuant ainsi au développement des compétences, à l'emploi des jeunes et à l'entrepreneuriat. Le tableau 2 présente les principales institutions qui ont contribué à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi que leur rôle et leur impact au Sénégal.

#### **4.3 Défis et opportunités pour l'emploi des jeunes au Sénégal**

L'absence d'une politique spécifique en matière de STI reste une pierre d'achoppement majeure dans le développement de la STI et, en tant que telle, a des conséquences négatives sur l'innovation technologique, le développement des compétences, la création d'emplois et l'esprit d'entreprise. Malgré les changements institutionnels et organisationnels au sein du MESRI, la mise en œuvre des décisions présidentielles en faveur de la recherche et de l'innovation, les progrès vers un cadre politique à part entière en matière de STI ont été plus lents que prévu. Il y a une fragmentation des acteurs et une faible coordination au sein des NEI, ce qui a finalement conduit à une mauvaise coordination dans le soutien à l'emploi des jeunes. La gouvernance de la STI et des acteurs reste un défi.

Bien que le MESRI ait amélioré certaines de ses capacités de gouvernance dans le domaine de la recherche avec de nouveaux textes pour les exécutions dans le domaine de la STI et des documents de politique, comme indiqué dans sa Lettre de politique de développement sectoriel (LPSD (MESRI, 2019)), il est également nécessaire de rassembler et de coordonner l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur de la STI. La recherche et l'innovation, ainsi que les flux de financement associés, sont dispersés et fragmentés avec la multiplication et la superposition des priorités, ce qui



entraîne un manque de visibilité et de synergies entre les acteurs (Cissé et al, 2019) aggravant ainsi le chômage des jeunes dans le pays. Il y a déjà eu des tentatives d'amélioration de la coordination dans le passé, mais ces tentatives ont été menées à des niveaux thématiques avec des sujets spécifiques plutôt que d'aborder la gouvernance dans le domaine de la STI. À cela s'ajoute le manque de vitalité et de visibilité politique de l'organe qui régit la politique scientifique et technique. L'absence de conseils interministériels (ou présidentiels) de la recherche, l'absence de politique de financement de la recherche pertinente en cours, le manque de coordination dû au cloisonnement des organes de tutelle ministériels. Peu d'attention est accordée à la STI lors des discussions budgétaires, d'où la part extrêmement faible du budget global consacrée à l'investissement public dans la recherche ou à l'emploi des jeunes, ce qui entraîne un manque de ressources humaines, financières et matérielles (laboratoires et ateliers sous-équipés). Par exemple, les dépenses intérieures brutes du Sénégal en recherche et développement (DIRD) en pourcentage du PIB étaient de 0,25 % en 2018 et de 0,26 % en 2019 (UNESCO, 2021). Pire encore, il y a des déclarations qui sont faites à un haut niveau, qui sont conformes aux politiques nationales, mais pas de suivi sur le terrain. Même si les ressources sont convenues, elles ne se répercutent pas au niveau institutionnel.

Diverses études statistiques de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) ont montré que la proportion d'unités économiques informelles est proche de 97 % et que 96,4 % de la population active se trouve dans le secteur informel, y compris le monde rural<sup>5</sup>. Ce secteur fait face à de nombreux obstacles, notamment administratifs, fiscaux, sociaux, financiers, organisationnels et managériaux. Elle est également marquée par un fort déficit en matière de travail décent. C'est dire l'ampleur du défi que représente la formalisation de l'ensemble des activités économiques menées, compte tenu notamment de leur hétérogénéité et de leur diversité. Les pénuries de structures, d'entités et d'activités de R-D au sein des entreprises, en particulier celles du secteur privé, ont réduit les perspectives offertes aux jeunes. La majorité de ces sociétés sont, en fait, des filiales d'autres sociétés mères qui n'utilisent que les « progiciels technologiques » fournis par les filiales. Jusqu'à présent, les dépenses de R-D n'ont pas donné le coup de pouce essentiel à l'économie. Cela s'explique notamment par le manque de recherche appliquée et de valorisation des résultats de la recherche. De même, les procédures mises en place pour permettre l'interaction entre les acteurs de la recherche et de l'innovation n'ont donné jusqu'à présent que des résultats limités. Cependant, des efforts ont été déployés pour formaliser les entreprises informelles. Par exemple, l'OIT apporte son soutien aux structures de développement des entreprises au Sénégal pour faciliter le passage à la formalité à travers le programme de formation « Formarisez Your Business » (FYB).<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Stratégie nationale intégrée de formalisation de l'économie informelle (SNIFEI) et plan d'action de transformation du secteur opérationnel informel (PAOTSI) SNIFEI 2022-2026

<sup>6</sup> [https://www.ilo.org/empent/areas/ef/WCMS\\_849824/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/empent/areas/ef/WCMS_849824/lang--en/index.htm)

L'objectif de la formation FYB est de renforcer le portefeuille de services des structures d'appui aux petites et moyennes entreprises, à travers la formation de formateurs issus d'organismes tels que l'Agence pour le Développement et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD), le Centre de Gestion Agréé du Sénégal (CGA), l'Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ), le Conseil des Entreprises du Sénégal (CDES) et l'Union Nationale des Commerçants et Industriels (UNACOIS).

Malgré les progrès accomplis pour réduire les écarts entre les sexes, il reste encore beaucoup à faire, dans le cadre des processus de réforme institutionnelle et des décisions politiques, afin d'avoir une influence positive sur les possibilités offertes aux jeunes, en particulier aux jeunes femmes. Des considérations de genre sont nécessaires tout en promouvant les IST par le biais d'une approche inclusive, car les filles et les femmes sont sous-représentées dans la profession de la STI. Il s'agit de sensibiliser - avant l'université, dès le plus jeune âge et tout au long de l'école secondaire - qu'il existe des opportunités pour les femmes dans le secteur des IST. L'insuffisance des compétences et de l'éducation des jeunes Sénégalais est également très préoccupante. La plupart des jeunes n'ont pas les compétences et l'éducation nécessaires pour participer à l'économie formelle. Cela est dû à la disponibilité limitée de programmes d'éducation et de formation de qualité, en particulier dans les zones rurales. En conséquence, de nombreux jeunes sont incapables d'accéder à des emplois bien rémunérés ou de créer des entreprises viables, ce qui limite leur capacité à contribuer à la croissance économique du pays. Le gouvernement a tenté de résoudre ce problème en augmentant les investissements dans l'éducation et en développant de nouveaux EFTP.

#### **4.4 Meilleures pratiques et impact sur l'emploi des jeunes au Sénégal**

La création de la DGRI a permis d'accroître la stabilité et d'améliorer la gouvernance des STI. La DGRI est en charge de la coordination et de l'harmonisation des initiatives de recherche et d'innovation, ainsi que de la mutualisation des moyens. Cela s'est traduit par un renforcement des liens entre les différentes composantes du système national de recherche, ce qui conduit à l'innovation technologique qui conduit à la création d'emplois au Sénégal. La création de l'ANPEJ est également importante, car elle a eu un impact significatif sur le paysage de l'emploi des jeunes du pays. Depuis sa création en 2009, l'ANPEJ a travaillé sans relâche pour s'attaquer au problème du chômage des jeunes en mettant en œuvre une variété de programmes et d'initiatives visant à créer des opportunités pour les jeunes. L'un des principaux impacts a été sa capacité à augmenter le nombre d'opportunités d'emploi disponibles pour les jeunes au Sénégal. Grâce à ses différents programmes, l'ANPEJ a pu créer plus de 70 000 emplois pour les jeunes depuis sa création en 2010. Il a fait la promotion de l'entrepreneuriat en soutenant plus de 12 000 jeunes entrepreneurs, en les aidant à

démarrer et à développer leur entreprise. La mise en place d'un Conseil national de coordination et de développement de la propriété intellectuelle (CNDICIP) et d'un Comité national des indications géographiques (CNIG) sont des mesures très audacieuses prises par le Sénégal. C'est le premier pays africain à avoir adopté et présenté en 2011 un Plan National de Développement de la Propriété Intellectuelle (PNDIP). Il s'agit là d'une bonne base pour la mise en œuvre des DPI dans le pays. Les jeunes peuvent profiter de cette politique pour protéger leurs innovations et les commercialiser sans crainte.

La participation du Sénégal à l'Initiative des Conseils subventionnaires de la science (SGCI) au cours des dernières années a contribué à renforcer ses capacités en matière de mise en œuvre des politiques en matière de STI. Il s'agit notamment de sessions de formation et de renforcement des capacités en matière d'enquêtes et d'indicateurs de STI, ainsi que d'interactions et d'engagement avec ses pairs au sein de plateformes régionales. L'intégration du Conseil subventionnaire des sciences (CGS) au sein de l'IRSM permet aux individus de participer à des activités de formation, en fonction des sujets abordés. Cela a considérablement amélioré le financement de la recherche dans le pays et, en fin de compte, a créé plus d'opportunités d'emploi pour les jeunes et les groupes vulnérables et marginalisés.

Les réformes dans le secteur de l'éducation ont amélioré l'accès inclusif à l'enseignement supérieur. Des mesures ont été mises en place pour favoriser le développement des activités numériques et renforcer l'enseignement à distance. L'un des efforts notables est l'opportunité offerte par l'Université virtuelle du Sénégal (UVS). Il y a eu une augmentation significative de la participation des étudiants aux cours en ligne pour l'enseignement supérieur, rattrapant rapidement les structures physiques traditionnelles. Cela a conduit à une augmentation significative du nombre d'étudiants, passant de 2000 en 2014 à près de 30 000 en 2019. Selon une étude réalisée en 2022 par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'UVS a contribué à l'emploi des jeunes au Sénégal de plusieurs manières. L'UVS permet aux jeunes d'accéder à une éducation et à une formation de qualité, ce qui est essentiel pour trouver et conserver un emploi. Il offre des options d'apprentissage flexibles qui permettent aux jeunes d'étudier tout en travaillant ou en s'occupant de personnes à charge. L'UVS s'est également associée au secteur privé pour offrir aux étudiants des stages et des possibilités de placement. La promotion de l'enseignement à distance est également soutenue par la création d'espaces numériques ouverts (ENO) dans tout le pays, fournissant des installations physiques avec des connexions Internet qui permettent les interactions entre les étudiants et le personnel enseignant et des espaces sécurisés pour les examens. Un Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (PDES) a été conçu pour soutenir la mise en œuvre de la réforme, le gouvernement s'étant engagé à investir plus de 600 millions de dollars. Le

gouvernement est en train de construire une Cité du savoir dans laquelle il est prévu d'établir un complexe de recherche scientifique et technologique. S'il n'est pas encore opérationnel, le projet de la Cité du Savoir prévoit des laboratoires, des espaces de travail partagé et des équipements, dont une plateforme de génétique moléculaire dans le cadre de la Cité de la Connaissance (MESRI, 2019). La plateforme proposera des formations de niveau Master et Doctorat dans des domaines scientifiques stratégiques, des échanges de connaissances, des formations et l'acquisition de matériel en vue d'une plateforme de biotechnologie végétale qui sera hébergée à l'ISTA (MESRI, 2019).

L'environnement politique et stratégique du Sénégal est favorable au développement économique et social, et le pays dispose d'un secteur privé dynamique. Elle possède également un fort esprit entrepreneurial, comme en témoignent les niveaux élevés d'innovation dans l'économie numérique. S'appuyer sur le PSE du gouvernement, qui définit la vision du pays à l'horizon 2035. Le gouvernement travaille en partenariat avec diverses parties prenantes telles que des partenaires de développement internationaux, des OSC et des entreprises du secteur privé et des fondations dans le cadre de diverses initiatives. Par exemple, la Fondation Mastercard a pris un engagement initial de 200 millions de dollars<sup>7</sup> sur cinq ans, axé sur la croissance des petites entreprises, l'amélioration de la productivité dans la chaîne de valeur agricole et l'amélioration de l'éducation et de la formation au Sénégal.

---

<sup>7</sup> <https://mastercardfdn.org/our-work-in-senegal/>

**Tableau 1 : Résumé des principales politiques et institutions en matière de STI qui favorisent l'emploi des jeunes au Sénégal**

Politiques et programmes en matière de STI	Rôles dans le développement des compétences et l'emploi des jeunes	Impact sur l'emploi des jeunes	Remarques
Le Plan pour un Sénégal émergent (PSE) (2015-2035)	Fournit un cadre complet pour le développement à long terme ; attirer les investissements étrangers en créant un environnement propice aux affaires et en promouvant les secteurs clés ; investissements dans l'infrastructure. Création d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat, le développement du capital humain et l'investissement dans les infrastructures.	En 2020, le gouvernement a annoncé que PSE avait créé plus de 500 000 emplois depuis son lancement. En 2019, le taux de pauvreté était estimé à environ 32 %, contre 46 % en 2011. -Le PIB a connu une croissance constante, avec un taux de croissance annuel moyen de 6,5 % entre 2015 et 2019.	Le gouvernement doit explorer des mécanismes de financement innovants et attirer les investissements directs étrangers. -Investir dans le renforcement des capacités institutionnelles et des structures de gouvernance. -Mettre en œuvre des politiques qui favorisent la croissance inclusive et s'attaquent aux causes profondes des inégalités.
La Stratégie de Croissance Accélérée (SCA)	Stimuler la croissance économique en encourageant l'investissement dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la pêche et l'énergie.	-Création d'emplois en promouvant l'esprit d'entreprise, en améliorant l'environnement des affaires et en investissant dans les infrastructures. -Réduire la pauvreté en promouvant une croissance inclusive, en améliorant l'accès aux services de base tels que la santé et l'éducation, et en ciblant les populations vulnérables.	Il est essentiel de mobiliser des ressources provenant de sources nationales et extérieures. Il est essentiel d'investir dans le renforcement des capacités institutionnelles et des structures de gouvernance, tout comme la mise en place de mécanismes de coordination efficaces et l'adhésion des parties prenantes.
Le Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSEJ)	-Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en leur offrant des formations, du mentorat et un accès au financement. -Créer des emplois en soutenant le développement des petites et moyennes entreprises (PME) détenues par des jeunes. -Stimuler la croissance économique -Renforcer l'égalité des sexes	-PSEJ a eu un impact social positif en autonomisant les jeunes, en créant des emplois et en promouvant l'inclusion. Entre 2014 et 2018, le programme a contribué à la création de plus de 15 000 emplois dans divers secteurs, notamment l'agriculture, les TIC et l'artisanat. À la fin de 2020, le programme avait fourni plus de 9 millions de	Développer des mécanismes de financement novateurs pour soutenir les jeunes entrepreneurs et offrir des programmes complets de formation et de mentorat pour aider les jeunes à acquérir des compétences et des connaissances. Explorer les possibilités d'élargir l'accès aux marchés, tant nationaux qu'internationaux, pour les PME détenues par des jeunes.

Programme National pour l'Entreprenariat et l'Emploi des Jeunes (PNEEJ) de 2014	Fournit aux jeunes les compétences, les connaissances et les ressources nécessaires pour créer et gérer des entreprises prospères. Le programme visait à atteindre cet objectif en fournissant une assistance technique, une formation, un mentorat et un soutien financier aux jeunes entrepreneurs.		A amélioré l'accès au numérique, le nombre d'internautes passant de 13% en 2012 à 24% en 2018 et a conduit à la création de plusieurs startups numériques, contribuant à l'essor de l'économie numérique. A également amélioré la gouvernance et les services publics grâce à des plateformes en ligne pour l'engagement des citoyens et la numérisation des documents publics.	dollars en prêts à plus de 5 000 jeunes entrepreneurs.	Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour répondre à la demande croissante de soutien et de formation à l'entreprenariat. Le programme devrait mettre l'accent sur la formation pratique et le mentorat des jeunes entrepreneurs en travaillant en étroite collaboration avec le secteur privé afin de créer davantage de possibilités d'emploi pour les jeunes.
Stratégie numérique (SDS) du Sénégal de 2016	Promouvoir l'inclusion et l'alphabétisation numériques pour améliorer les services publics grâce à la technologie numérique. Crée un environnement favorable à l'économie numérique en offrant des incitations à l'investissement du secteur privé dans le secteur des TIC et en promouvant l'entreprenariat et l'innovation dans l'espace numérique.		-A conduit à une augmentation de l'accès à internet au Sénégal. En 2021, plus de 40 % de la population avait accès à Internet, contre seulement 6 % en 2011. Création d'emplois dans l'industrie technologique. En 2019, le secteur de la technologie employait plus de 8 000 personnes		Nécessité d'investir dans l'infrastructure numérique et de donner la priorité aux programmes de littératie numérique afin d'améliorer l'adoption et l'utilisation de la technologie numérique au sein de la population en général.

**Tableau 2 : Résumé des principales institutions de STI, de leurs rôles et de leur impact sur l'emploi des jeunes au Sénégal**

STI Institutions	Rôles dans le développement des compétences et l'emploi des jeunes	Impacts sur le développement des compétences et l'emploi des jeunes
<p><b>Acteurs gouvernementaux :</b> Ministères, départements et organismes (MDA)</p> <p>de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)</p>	<p>Préparation et mise en œuvre des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.</p>	<p>Le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement supérieur est passé de 6 % en 2000 à 13 % en 2019.</p> <p>Amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur grâce à diverses initiatives, notamment la création d'agences d'assurance qualité et l'introduction de processus d'accréditation conduisant à un système d'enseignement supérieur plus compétitif et plus efficace dans le pays.</p>
<p>Agence Nationale de la Recherche et de l'Innovation (ANRIT)</p>	<p>Responsable de la promotion et du soutien des activités de recherche et d'innovation dans le pays.</p>	<p>L'ANRIT a joué un rôle clé dans la promotion de la recherche scientifique au Sénégal, ce qui s'est traduit par une augmentation de la production de la recherche. L'ANRIT finance des projets de recherche dans des domaines variés tels que la santé, l'agriculture, l'énergie et les technologies de l'information. En 2021, l'ANRIT a alloué plus de 2 milliards de francs CFA (3,6 millions de dollars) à des projets de recherche.</p>
<p>Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)</p>	<p>Responsable de la promotion des opportunités d'emploi pour les jeunes dans le pays.</p>	<p>L'agence a créé plus de 50 000 emplois pour les jeunes depuis sa création en 2009. L'ANPEJ fournit un financement et un soutien aux jeunes entrepreneurs pour qu'ils puissent démarrer et développer leur entreprise. En 2021, l'ANPEJ a alloué plus de 10 milliards de francs CFA (18 millions de dollars) pour soutenir les jeunes entrepreneurs.</p>
<p>Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME)</p>	<p>Responsable de la promotion et de l'appui au développement des petites et moyennes entreprises (PME) au Sénégal. Il apporte un soutien aux PME dans des domaines tels que le financement, la commercialisation et le transfert de technologie, contribuant ainsi à promouvoir la croissance et la compétitivité de ces entreprises et à soutenir le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits.</p>	<p>L'ADEPME fournit une gamme de services d'appui aux PME au Sénégal, notamment des formations au développement commercial, l'accès au financement et l'information sur les marchés. En 2020, l'ADEPME a accompagné plus de 8 000 PME. Faciliter l'accès au financement pour les PME grâce à des partenariats avec des institutions financières et à l'octroi de garanties de prêts.</p>
<p><b>Secteur privé</b></p> <p>Chambre de Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat (CCIA)</p>	<p>Représente les intérêts des entreprises au Sénégal. Aide à renforcer la collaboration entre les entreprises, les gouvernements et les autres parties prenantes.</p>	<p>La CCIA fait la promotion du commerce et de l'investissement en facilitant le jumelage d'entreprises, en organisant des foires commerciales et des expositions et en fournissant de l'information sur le marché aux entreprises. En 2020, la CCIA a organisé plusieurs foires et expositions, dont la Foire internationale de Dakar (FIDAK), qui a attiré plus de 400 exposants de plus de 20 pays.</p>

Club des Investisseurs du Sénégal (CEI)	Rassemble des entreprises, des investisseurs et des entrepreneurs pour promouvoir l'investissement et le développement économique au Sénégal.	CIS promeut l'investissement au Sénégal en fournissant une plate-forme permettant aux investisseurs de réseauter, de partager des informations et d'explorer des opportunités d'investissement. En 2021, CIS a organisé plusieurs forums et ateliers d'investissement, dont le Forum d'investissement du Sénégal, qui a attiré plus de 200 investisseurs de plus de 20 pays. CIS s'est vu décerner en 2021 le « Prix de la promotion de l'investissement » par l'African Investment Forum en reconnaissance de sa contribution à la promotion de l'investissement en Afrique.
<b>Organisations de la société civile (OSC) / Organisations non gouvernementales (ONG)</b>		
Fondation Point Sénégal (TPS)	TPS est une organisation à but non lucratif qui vise à promouvoir le commerce et l'investissement au Sénégal.	TPS a formé plus de 1 500 jeunes dans des domaines tels que l'entrepreneuriat, les compétences numériques et la formation professionnelle et a soutenu la création de plus de 300 nouveaux emplois grâce à son programme d'entrepreneuriat en 2020.
Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED)	Gestion des connaissances, documentation et vulgarisation à d'autres échelles et plaidoyer auprès des décideurs politiques.	IED a formé plus de 1 000 jeunes dans des domaines tels que les énergies renouvelables, la gestion des déchets et l'agriculture durable et a créé plus de 200 emplois en 2020.



## 5. Conclusion

Le gouvernement sénégalais reconnaît le rôle important joué par la STI dans son développement économique, ainsi que sa contribution à l'augmentation des opportunités d'emploi pour les jeunes et l'entrepreneuriat. C'est pourquoi elle s'efforce de promouvoir la STI comme moyen de stimuler la croissance économique et le développement du pays. L'un des principaux domaines sur lesquels elle se concentre est le développement du secteur de la technologie, en particulier dans les domaines des TIC et des énergies renouvelables. Le gouvernement a mis en œuvre des politiques et des programmes visant à encourager la croissance des entreprises technologiques, notamment par la création de parcs technologiques et de centres d'incubation. Il a également investi dans la construction de l'infrastructure et du capital humain nécessaires pour soutenir la croissance du secteur de la technologie, en particulier en termes d'élargissement de l'accès à Internet et à la téléphonie mobile et de promotion du renforcement des capacités par le biais de programmes de formation professionnelle et technique, ainsi que de l'enseignement supérieur dans des domaines liés au secteur de la STI. Malgré tous ces efforts, il reste des défis majeurs à relever en matière de politique et de mise en place institutionnelle pour avoir un impact plus important sur le développement des compétences, l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat.

## 6. Recommandations en matière de politiques

Pour renforcer le développement des compétences, l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat au Sénégal, les recommandations suivantes sont formulées :

**Recommandation n° 1 : Finaliser la politique en matière de STI et veiller à ce qu'elle ouvre clairement la voie à la création d'emplois pour les jeunes et les autres groupes marginalisés :** il est primordial de définir un cadre juridique pour la politique en matière de STI et d'améliorer le statut des chercheurs afin de créer des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat. Compte tenu de l'importance des IST au Sénégal, il est logique qu'une politique et une stratégie en matière de IST soient adoptées rapidement pour s'assurer que le secteur des IST soutienne la création d'emplois décents et de qualité pour les jeunes Sénégalais. Ce cadre stratégique devrait décrire les priorités du gouvernement en matière d'ITS et fournir une feuille de route pour la réalisation de ces priorités. Cela donnera l'impulsion nécessaire à tous les acteurs pour mieux jouer leur rôle au bénéfice de tous les secteurs prioritaires du pays. À l'heure actuelle, les acteurs se voient attribuer un rôle libre qui n'est pas réglementé, ce qui entraîne une fragmentation, une inefficacité et un dédoublement des rôles. Les cadres devraient prévoir la protection des droits de propriété intellectuelle, la réglementation de l'éthique de la recherche et la promotion du transfert et de la commercialisation de la technologie. En outre, il est essentiel de veiller à ce que le statut des chercheurs soit rehaussé afin d'attirer et de retenir les meilleurs talents au Sénégal. Cela peut être réalisé grâce à des mesures telles que l'octroi de meilleurs salaires, le financement de la recherche et des possibilités d'avancement professionnel.

**Recommandation 2 : Renforcer les capacités techniques et managériales des petites et moyennes entreprises et des petites industries :** Des efforts concertés sont nécessaires de la part du gouvernement, du secteur privé et des autres parties prenantes pour soutenir la croissance et le développement des PME et des petites industries au Sénégal. Les PME et les petites industries doivent être dotées des compétences et des connaissances nécessaires pour mener à bien leurs activités. Cela peut être réalisé en organisant des formations et des ateliers sur divers sujets tels que la gestion d'entreprise, la planification financière, le marketing et les ventes.

**Recommandation 3 : Le gouvernement devrait mettre en place des incitations fiscales, juridiques et financières pour les entreprises qui investissent dans les STI et utilisent leurs produits pour créer plus d'opportunités :** Le cadre juridique et réglementaire actuel n'est pas favorable aux investisseurs au Sénégal, ce qui ruine les opportunités créées pour les jeunes. Un environnement favorable à l'esprit d'entreprise et à l'innovation peut également aider les PME et les petites industries à prospérer. Il s'agit notamment de créer des politiques qui encouragent l'entrepreneuriat et soutiennent la

croissance des petites entreprises. Malgré quelques améliorations récentes, le cadre réglementaire sénégalais pose encore de grands défis aux entreprises privées, en particulier aux entreprises exportatrices. Par exemple, le temps nécessaire à la création d'une entreprise au Sénégal est relativement long et fastidieux par rapport à des pays ayant des niveaux de développement économique similaires. Le gouvernement peut encourager l'adoption de la technologie en offrant des incitatifs, tels que des allègements fiscaux ou des subventions, aux entreprises qui investissent dans la technologie. Le secteur de l'agro-transformation, qui englobe des sous-secteurs tels que l'alimentation et les boissons, présente également un grand potentiel de croissance dans le cadre de la nouvelle Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et constitue donc une excellente opportunité de créer des emplois pour les jeunes et de stimuler les exportations.

***Recommandation 4 : Encourager une collaboration étroite entre les entreprises et les universités/centres de recherche en développant une gouvernance partagée avec de solides partenariats public-privé, en tenant compte de la protection de la propriété intellectuelle*** : La collaboration avec d'autres entreprises et organisations peut aider à accéder à de nouveaux marchés et à de nouvelles ressources. Le gouvernement peut faciliter les partenariats entre les entreprises et soutenir les initiatives qui rassemblent différents acteurs de l'écosystème. Les entreprises et les universités/centres de recherche peuvent collaborer sur des projets de R-D conjoints pour développer des produits, des services et des solutions innovants. Le gouvernement peut fournir du financement et des incitatifs pour ces projets et faciliter les partenariats entre les entreprises et les universités/centres de recherche. Des structures de gouvernance partagées peuvent contribuer à faire en sorte que les intérêts des entreprises et des universités/centres de recherche soient représentés dans les projets communs. Cela peut impliquer la création de comités ou de conseils mixtes pour superviser les projets et prendre des décisions. La protection de la propriété intellectuelle est également essentielle pour garantir que les entreprises, les universités et les centres de recherche bénéficient de leurs innovations. Le gouvernement peut promouvoir la protection de la propriété intellectuelle en créant des lois et des règlements qui protègent les droits de propriété intellectuelle et en fournissant un soutien pour les brevets et les licences.

## Références

- Cissé et al (2019). Développer une approche de politique d'innovation transformatrice : le cas du Sénégal, Politique d'innovation transformatrice, Africa Hub, Université Cheickh Anta Diop de Dakar, Consortium TIP.  
<https://www.tipconsortium.net/wp-content/uploads/2019/07/Senegal-5-pager.pdf>
- Organisation internationale du Travail (OIT). (2022). L'impact de l'Université virtuelle du Sénégal sur l'emploi des jeunes. Genève, Suisse : OIT.
- Kahn, M. J. (2022). Une étude exploratoire du contrat social de la recherche et de l'innovation en Afrique. *Frontières de la recherche et de l'analyse*, 7.  
<https://doi.org/10.3389/frma.2022.849263>
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation [MESRI], (2019). Rapport annuel de performance 2018. Unité de Coordination des Etudes et de la Planification, CEP-MESRI, Dakar.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). (2020). Enquête sur la Population Active au Sénégal (EPAS) 2019. Dakar, Sénégal : INSD.
- Pointel S, C. Daniels, R. Byrne, R. Hanlin et A. Numi, (2020). Mise à jour des études de cas sur l'économie politique des conseils subventionnaires de la science en Afrique subsaharienne : le cas du Sénégal. Conseils subventionnaires des sciences-CRDI.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO], (2021). Rapport de l'UNESCO sur la science : La course contre la montre pour un développement plus intelligent. S. Schneegans, T. Straza et J. Lewis (éd.). Éditions UNESCO : Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377433>
- Banque mondiale (2019). Programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en STI (WESSIP) : Avoir un impact au Sénégal.
- Banque mondiale (2020). WESSIP : Étude de cas d'un programme d'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal qui a fait ses preuves.

## Série de notes d'information sur la technopolitique de l'ATPS

- Utiliser la science, la technologie et l'innovation pour améliorer le développement des compétences, la création d'emplois et l'entrepreneuriat au Zimbabwe (ATPS TechnoPolicy Brief n° 70)
- Favoriser l'avenir et les moyens de subsistance des jeunes en Ouganda grâce à la science, à la technologie et à l'innovation (ATPS TechnoPolicy Brief No. 69)
- Quelle est la place de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'emploi des jeunes au Sénégal ? (ATPS TechnoPolicy Brief n° 68)
- Comprendre le paysage de la science, de la technologie et de l'innovation au Rwanda dans la création d'emplois pour les jeunes (ATPS TechnoPolicy Brief n° 67)
- Tirer parti de la science, de la technologie et de l'innovation pour améliorer l'emploi des jeunes au Nigeria (ATPS TechnoPolicy Brief n° 66)
- Libérer le potentiel de l'éducation et des compétences pour soutenir l'emploi des jeunes au Kenya (ATPS TechnoPolicy Brief n° 65)
- Exploiter l'innovation scientifique et technologique pour l'emploi des jeunes et l'acquisition de compétences au Ghana (ATPS TechnoPolicy Brief n° 64)
- Le paysage politique de l'Éthiopie en matière de science, de technologie et d'innovation crée-t-il efficacement des emplois et favorise-t-il les compétences des jeunes ? (Note d'orientation technique n° 63 de l'ATPS)
- Écosystèmes dirigés par les universités pour le développement durable de l'innovation et de l'entrepreneuriat au Kenya (ATPS TechnoPolicy Brief n° 62)
- Politiques d'éco-innovation pour le développement durable en Afrique (ATPS TechnoPolicy Brief n° 61)
- Paysage institutionnel pour le développement de l'éco-innovation en Afrique (ATPS TechnoPolicy Brief n° 60)
- Cadre politique et institutionnel pour l'agriculture biologique écologique au Bénin (ATPS TechnoPolicy Brief n° 59)
- Cadre institutionnel pour l'agriculture biologique écologique au Kenya (ATPS TechnoPolicy Brief n° 58)
- Cadre politique et institutionnel pour l'agriculture biologique écologique au Sénégal (ATPS TechnoPolicy Brief n° 57)
- Faire progresser l'agriculture biologique écologique au Nigeria (ATPS TechnoPolicy Brief No. 56)

- Cadre politique et institutionnel pour l'agriculture biologique écologique au Rwanda (ATPS TechnoPolicy Brief n° 55)
- Comblent les lacunes en matière d'information sur le climat pour renforcer les capacités de prise de décisions éclairées en matière de climat (ATPS TechnoPolicy Brief n° 54)
- Adopter la passation de marchés ouverts en Afrique (ATPS TechnoPolicy Brief n° 53)
- La révolution numérique, la science ouverte et l'innovation pour le développement de la science ouverte en Afrique subsaharienne (ATPS TechnoPolicy Brief n° 52)
- Nouvelles approches de financement de la recherche et de l'innovation en Afrique (ATPS TechnoPolicy Brief No. 51)
- Nouvelles approches pour le financement de la recherche et de l'innovation en Afrique (ATPS TechnoPolicy Brief n° 50)
- Vers des partenariats public-privé efficaces dans le domaine de la recherche et de l'innovation : une perspective pour les conseils subventionnaires africains de la science (ATPS TechnoPolicy Brief n° 49)
- Pratiques et politiques innovantes pour la promotion de l'informatique de la biodiversité en Afrique subsaharienne (ATPS TechnoPolicy Brief n° 48)
- Améliorer la pertinence de la formation universitaire par rapport aux demandes du marché du travail en Afrique (ATPS TechnoPolicy Brief n° 47)
- Élaboration de politiques pour l'informatique de la biodiversité en Afrique subsaharienne (ATPS TechnoPolicy Brief n° 46)
- Le rôle des TIC dans le développement agricole : Perspectives du système de connaissances sur le potentiel foncier (LandPKS) (ATPS TechnoPolicy Brief n° 45)
- Intégration de l'égalité des sexes dans la politique nationale du Kenya en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) (ATPS TechnoPolicy Brief n° 44)
- L'innovation sociale : une ressource inexploitée pour une croissance verte inclusive (ATPS TechnoPolicy Brief n° 43)
- Axes politiques qui peuvent soutenir les innovations agricoles pour l'adaptation au changement climatique et la sécurité alimentaire en Afrique centrale : cas du Cameroun, de la Guinée équatoriale et de la République centrafricaine (ATPS TechnoPolicy Brief n° 42)
- Cadres pour la protection de la propriété intellectuelle des savoirs traditionnels en Tanzanie (ATPS TechnoPolicy Brief n° 41)

- Évaluation des options possibles de protection de la propriété intellectuelle du système de savoirs traditionnels en Éthiopie (ATPS TechnoPolicy Brief n° 40)
- Influencer la législation, les politiques, les stratégies et les programmes nationaux pour une protection appropriée et le partage des avantages des savoirs traditionnels (CT) avec et par les herboristes traditionnels en Ouganda. (Note d'orientation technique n° 39 de l'ATPS)
- Les guérisseurs traditionnels et leur prestation de services de santé mentale dans les quartiers informels cosmopolites de Nairobi, au Kenya. (Note d'orientation technique de l'ATPS n° 38)
- Implications politiques pour les systèmes de propriété intellectuelle des guérisseurs traditionnels au Lesotho (ATPS TechnoPolicy Brief n° 37)
- Incidence des pratiques autochtones et innovantes d'adaptation au changement climatique pour la sécurité des moyens de subsistance des petits exploitants dans le district de Chikhwawa, sud du Malawi (ATPS TechnoPolicy Brief n° 36)
- Le système agricole de Machobane et sa pertinence pour la politique de lutte contre le changement climatique au Lesotho (ATPS TechnoPolicy Brief n° 35)









Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la production, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise de la science, de la technologie et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité environnementale et l'inclusion mondiale. En collaboration avec des institutions partageant les mêmes idées, l'ATPS fournit des plateformes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de STI pour le développement durable.

Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)  
Communiquez avec la directrice générale :

[executivedirector@atpsnet.org](mailto:executivedirector@atpsnet.org)

8e étage de l'édifice de la chancellerie,  
Chemin de la Vallée

P. O. Box 10081-00100, Nairobi

Tél : +254 (020) 2714092

[www.atpsnet.org](http://www.atpsnet.org)

## Science, technologie et innovation au service du développement de l'Afrique

ISBN: 978-9966-124-64-7

